REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-169 DU 08 AVRIL 1999

Chargeant Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé publique de l'intérim de Madame Ramatou BABA-MOUSSA, Ministre de la Protection sociale et de la condition féminine pour compter du 07 avril 1999.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n°98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 07 avril 1999, Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé publique est chargé de l'intérim du Ministrre de la Protection sociale et de la condition féminine pendant l'absence de Madame Ramatou BABA-MOUSSA.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal officiel.-

Fait à Cotonou, le 8 mars 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC MPSCF-MSP 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-